

Objet : Tarifs et dispositifs d'aide à la pratique nordique et de descente auprès du public scolaire

Le 29 novembre 2024 à Lanarce,

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les différentes propositions de journées neige (tarifs, modalités d'accès, location de matériel, encadrement ...) que le Syndicat mixte de la Montagne Ardéchoise (SMA), propose pour la saison d'hiver 2024/2025 sur les sites nordiques de la Chavade, du Pal et de la station de la Croix de Bauzon.

Concernant l'espace liberté du Gerbier, dans la mesure où l'accès au site est gratuit, le SMA et la Communauté de Communes Montagne d'Ardèche ne participent pas au financement des écoles.

Afin de favoriser la pratique des activités nordiques et du ski alpin, plusieurs dispositifs sont mobilisables et cumulables, afin de rendre la pratique toujours plus accessible financièrement. Il est impératif de mobiliser ces derniers avant les sorties.

- la Communauté de Communes Montagne d'Ardèche peut apporter un soutien financier pour l'accès et la location de matériel,
- la Région Auvergne Rhône-Alpes peut apporter un soutien financier pour le transport scolaire,
- Montagnes Massif Central peut apporter un soutien financier à l'encadrement ESF (voir document «dispositif d'aide à la pratique»).

Découvrez aussi les points forts en termes d'équipements ou d'aide à l'enseignement du ski de nos sites :

- remontées mécaniques, tapis, télécabine et téléski pour débutants au domaine des Farfadets à la Croix de Bauzon,
- bâtiment d'accueil, fiches pédagogiques et renforcement de neige naturelle au domaine nordique de la Chavade.
- écoles de ski (ESF).

Retrouvez toutes les informations relatives aux sorties scolaires actualisées sur nos sites internet www.chavade.fr ou www.croixdebauzon.com à la rubrique «scolaires».

Restant à votre disposition pour tout renseignement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,
Sébastien PRADIER

Dispositifs d'aide à la pratique

Dispositif d'aide à l'accès et à la location ski/raquette

Prise en charge par la Communauté de Communes Montagne d'Ardèche

Valable uniquement pour les entrées et locations sur les sites de la Chavade Bel-Air, de la station de la Croix de Bauzon, du Pal et de l'espace liberté Gerbier

Écoles sur le territoire de la Communauté de Communes Montagne d'Ardèche :

Pour tout renseignement, prenez contact avec la responsable du pôle attractivité,
Marie-Jeanne COSSE :

Téléphone : **04 66 46 59 80 / 07 85 75 92 10**

E-mail : **social@montagne-ardeche.fr**

Dispositif d'aide au transport scolaire des classes de neige

Prise en charge par la Région Auvergne Rhône-Alpes

Pour les classes de neige :

Financement des frais de transport pour une classe de neige (4 nuitées minimum) dans la limite de 3000 €.

Contactez le service Montagne et Parc de la Région :

Téléphone : **04 26 73 51 39**

E-mail : **classedeneige@auvergnerhonealpes.fr**

Dispositif de dotation des écoles « ski nordic à l'école »

Aide d'encadrement des cours donnés par l'École de Ski Français

Prise en charge par Montagne Massif Central

Ce dispositif à l'initiative de Montagnes Massif Central, gestionnaire des domaines nordiques du Massif Central, permet d'apporter une aide financière dans le cadre d'un cycle de plusieurs sorties sur neige pour l'apprentissage du ski nordique (cours ESF).

Principe d'éligibilité :

- accès réservé en priorité au cycle 3 (CE/CM),
- priorité aux écoles des massifs,
- 1 à 2 sorties avec ou sans encadrement :
 - soit 110€/classe si encadrement par un moniteur ou école de ski pour une sortie,
 - ou soit 85€/classe sans preuve d'encadrement.

Pour plus d'infos sur ce dispositif :

Contactez Fabienne Marquez, à la mairie d'Anzat-le-Luguet (63420)

Téléphone : **04 73 71 74 68**

E-mail : **montagnesmassifcentral@gmail.com**

Site internet : **www.nordic-massif-central.fr**